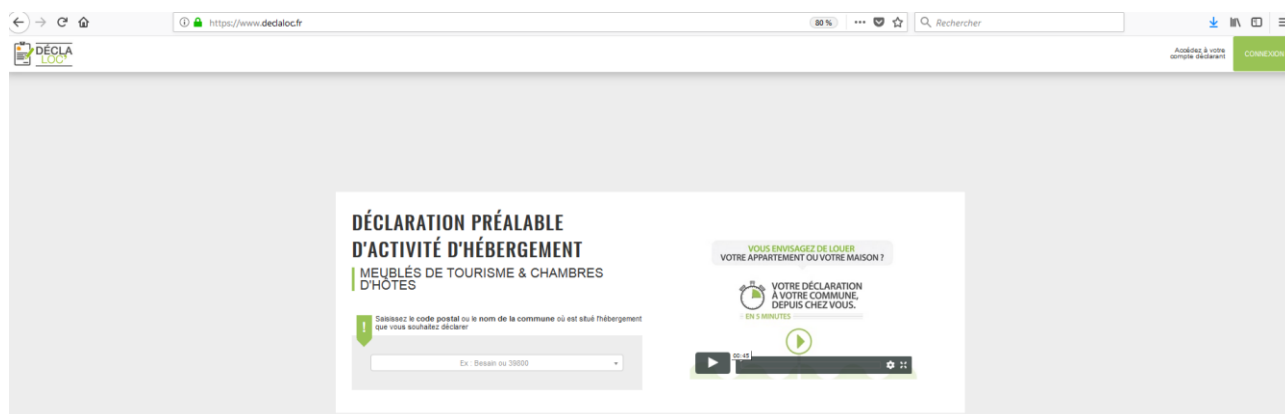


Tutoriel d'utilisation de l'outil DéclaLoc

1- Se connecter via l'url suivant : <https://calvados.declaloc.fr/>

2- Saisir le code postal où est situé l'hébergement pour vérifier que la commune bénéficie bien du service DéclaLoc



Attention : il arrive que certaines communes aient plusieurs codes postaux (ex des communes nouvelles). Si vous ne trouvez pas la commune par le code postal, essayez par le nom de la commune.

3- Lors de votre 1^{ère} visite, se créer un compte en cliquant sur « Première connexion »



4- Comment créer un compte déclarant

Remplir le formulaire correspondant à la création du compte déclarant (onglet 1 – Créer un compte). Un courriel est envoyé automatiquement pour confirmer la création de compte.

Ce compte est unique et permet au déclarant de déclarer l'ensemble de ces hébergements, dans la mesure où ils sont situés sur une commune équipée de DéclaLoc.

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1 - CRÉER MON COMPTE

2 - CRÉER MON HÉBERGEMENT

3 - FAIRE MES DEMARCHES

UNE QUESTION

Pour tout problème ou demande de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service "Calvados Attractivité"

Contacter

RGPD

Dispositions réglementaires

1 CRÉATION DU COMPTE DÉCLARANT

Vous pourrez effectuer les démarches relatives à cet hébergement lors de l'étape suivante.

Champ obligatoire *

1.1 IDENTIFIANT DU COMPTE (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE)

Adresse courriel *

Confirmer votre adresse courriel *

Mot de passe *

Confirmer votre mot de passe *

POURQUOI DOIS-JE CRÉER UN COMPTE ?

- » Votre compte déclarant vous permet de créer, consulter, gérer et archiver votre(s) déclaration(s) d'activité d'hébergement.
- » Permet d'enregistrer un récépissé type CERFA dématérialisé et (ou) un numéro d'enregistrement suivant l'usage de votre commune.
- » Demander un changement d'usage.

1.2 INFORMATIONS DUIDES DÉCLARANT(S)

Attention : saisissez ici vos informations personnelles. Si vous agissez en tant de mandataire, les informations du propriétaire vous seront demandées ultérieurement.

Civilité * Nom * Prénom *

Êtes-vous un particulier ou un professionnel ? Particulier Professionnel

Numéro de téléphone principal * Numéro de téléphone secondaire

1.3 ADRESSE DUIDES DÉCLARANT(S)

Attention : Saisissez ici votre adresse personnelle. L'adresse de l'hébergement sera demandée à la prochaine étape, tout comme l'adresse du propriétaire si vous agissez en qualité de mandataire.

Adresse *

Complément d'adresse

Pays * Commune *

Code postal *

Pour les communes françaises, le code postal est fourni par l'INSEE mais peut être modifié.

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *

J'ai lu et j'accepte la Politique de Confidentialité et de Sécurité des Données *

Dès lors que vous avez cliqué sur "créer le compte", il vous est proposé de déclarer un hébergement directement.

5- Déclarer un hébergement

Une fois le compte déclarant créé, vous devez créer votre hébergement. Dans un premier temps, il faut :

- . Indiquer le nom de l'hébergement
- . Indiquer si vous êtes propriétaire ou non de l'hébergement

Ensuite, choisir le type d'hébergement à déclarer : chambre d'hôtes ou meublé de tourisme. En fonction du type d'hébergement sélectionné, les questions du formulaire vont s'adapter. Il faut le compléter et cliquer sur étape suivante.

2.2 CHOISISSEZ LA NATURE DE L'HÉBERGEMENT

MEUBLÉ DE TOURISME

CHAMBRE D'HÔTES



La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L. 324-4 et D. 325-15 du code du tourisme. ¹. Ce processus est automatisé par DéclaLoc[®] pour le compte de : Territoire Test

2.3 COORDONNÉES DE LA CHAMBRE D'HÔTES

i L'adresse de la chambre d'hôtes est impérativement la même que celle du déclarant.

N° de téléphone de la location :

Numéro de téléphone de la location (00 00 00 00 00)

Adresse *:

4 avenue du champ

Complément d'adresse :

Complément d'adresse

Commune *:

Aix-en-Provence

Code postal *:

13100

2.4 IDENTIFICATION DE LA CHAMBRE D'HÔTES ²

Type d'hébergement * : Maison individuelle Appartement

Nombre maximal de personnes susceptibles d'être accueillies (maximum 15) *:

0

Etage :

0

Nombre de chambres mises en location *:

0

2.5 PÉRIODES PRÉVISIONNELLES DE LOCATION

Type de périodes de location * : Toute l'année Par périodes



Ou

2.3 CHOISISSEZ LA NATURE DE L'HÉBERGEMENT

MEUBLÉ DE TOURISME

CHAMBRE D'HÔTES



La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme. ¹. Ce processus est automatisé par DéclaLoc[®] pour le compte de : Territoire Test

2.4 COORDONNÉES DU MEUBLÉ DE TOURISME

Meublé situé dans un immeuble * : Oui Non

Adresse *:

Saisissez l'adresse de la location

Identifiant invariable figurant sur l'avis de taxe d'habitation :

Où le trouver ?

Saisissez l'identifiant

Complément d'adresse :

Complément d'adresse

Etage *:

0

N° de téléphone de la location :

Numéro de téléphone de la location (00 00 00 00 00)

Commune *:

Commune de test

Code postal *:

99999

2.5 IDENTIFICATION DU MEUBLÉ DE TOURISME

Meublé situé dans la résidence principale * : Oui Non

Nombre de pièces composant le meublé *:

0

Type d'hébergement * : Maison individuelle Appartement

Nombre maximal de personnes susceptibles d'être accueillies *:

0

L'hébergement est-il accessible aux personnes en situation de handicap ? * : Oui Non

Niveau de classement (nombre d'étoiles) *:

Sélectionnez le classement

Acceptez-vous la publication de votre hébergement de tourisme sur le site de la mairie et de l'office de tourisme ? * : Oui Non

Avez-vous obtenu un ou plusieurs labels pour cet hébergement ?

Sélectionnez un ou plusieurs label(s)

Laissez le champ vide si votre logement n'a aucun label.

Annuler

Etape suivante

Vous accédez ensuite à un récapitulatif des informations saisies que vous pouvez encore modifier avant de déclarer l'hébergement.

En cliquant sur "Déclarer cet hébergement", un récépissé de déclaration cerfa ou d'enregistrement sera automatiquement généré et disponible dans le récapitulatif de la déclaration.

L'hébergement est déclaré, un courriel confirmant la déclaration de l'hébergement est envoyé automatiquement.

6- Comment créer un nouvel hébergement depuis son tableau de bord

Vous avez interrompu votre déclaration ou souhaitez déclarer un deuxième hébergement depuis votre compte DéclaLoc ?

Une fois connecté à votre tableau de bord, vous devez :

- . cliquer sur "faire une démarche"
- . sélectionner l'hébergement à déclarer ou en créer un nouveau en cliquant sur "créer un nouvel hébergement"



FAIRE UNE DÉMARCHE

Faire une déclaration d'hébergement

Demander un changement d'usage

Choisissez l'hébergement concerné

Test N>T N0EBGS

Annuler

Continuer

L'hébergement voulu n'apparaît pas dans la liste ? [Créer un nouvel hébergement.](#)

- . sélectionner la commune sur laquelle est situé l'hébergement à déclarer
- . la procédure peut alors s'effectuer normalement en reprenant à l'étape 5.

7- Comment réinitialiser votre mot de passe

Dans le cas où vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, vous devez le réinitialiser.

Pour ce faire, après avoir cliqué sur "Connexion", cliquer sur "Mot de passe oublié".

Entrer ensuite l'adresse mail renseignée dans la création du compte déclarant, puis cliquer sur "Réinitialisez votre mot de passe".



Nous pouvons vous aider à réinitialiser votre mot de passe à l'aide de l'adresse e-mail associée à votre compte.

RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE

support@nouveauxterritoires.fr

RÉINITIALISEZ VOTRE MOT DE PASSE

[Revenir à la connexion](#)

Si le courriel est reconnu, le message ci-après apparaîtra :

Un email vous a été envoyé. Il contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour changer votre mot de passe.

Remarque: ce lien sera utilisable dans les 24h. Au delà il vous faudra effectuer une nouvelle demande

Si vous ne recevez pas d'e-mail, vérifiez votre dossier de courrier indésirable ou réessayez.

Si le courriel n'est pas reconnu, le message ci-contre apparaîtra :

L'adresse de courriel est incorrecte ou introuvable.
testtest@gmail.com

Dans ce cas, cela signifie que le déclarant s'est inscrit avec une autre adresse de courriel, ou alors que l'adresse saisie dans le formulaire était erronée.

Un courriel est envoyé et comprend un lien permettant de réinitialiser son mot de passe.

Le courriel n'est pas reçu ?

Il faut vérifier la rubrique "courrier indésirable". Si le courriel est introuvable, contactez-nous.

Bonjour Mme [REDACTED]

Nous avons reçu une demande de réinitialisation de votre mot de passe pour la plateforme DéclaLoc.

Ce lien restera valide pendant 24h

[Changer de mot de passe](#)

Vous n'avez pas demandé ce changement ?

Si vous n'avez pas demandé de nouveau mot de passe, [dites-le nous](#).

Bonne journée,

L'équipe Support DéclaLoc

En cliquant sur le bouton vert, vous êtes redirigé vers une page vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

RÉINITIALISATION DU MOT DE PASSE
Modification du compte utilisateur

Nouveau mot de passe * :	<input type="text" value="Nouveau mot de passe"/>	<input type="button" value="Demander un nouveau lien de réinitialisation (valide 24h)"/>
Confirmation nouveau mot de passe * :	<input type="text" value="Confirmation nouveau mot de"/>	
	<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Confirmer"/>	